



HAL
open science

Écologie, autogestion et initiative citoyenne en Algérie : le cas de Tafilet

Maria Messaoudi

► **To cite this version:**

Maria Messaoudi. Écologie, autogestion et initiative citoyenne en Algérie : le cas de Tafilet. La Lettre de l'IRMC : Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, 2023, 34, pp.54-57. halshs-04552667

HAL Id: halshs-04552667

<https://shs.hal.science/halshs-04552667>

Submitted on 19 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Écologie, autogestion et initiative citoyenne en Algérie : le cas de Tafilelt

Maria Messaoudi

Cette étude présente les aménagements et infrastructures mises en place dans le village de Tafilelt (Algérie) dans une perspective éco-citoyenne et éco-responsable. Elle analyse par ailleurs comment le lieu d'habitat est revisité selon un véritable langage architectural qui met le vivant au cœur de l'espace.

This study presents the eco-citizen and eco-responsible facilities and infrastructure implemented in the village of Tafilelt (Algeria). It also analyses how living spaces are being reimagined through an architectural language that places the living world at its centre.

تقدّم هذه الدراسة المرافق والبنية التحتية التي تم إنشاؤها في مدينة تافيلت (الجزائر) في إطار رؤية مواطنة بيئية وصديقة للبيئة. كما تقوم الدراسة بتحليل كيفية إعادة النظر في أماكن السكن وفق لغة معمارية حقيقية تضع كل ما هو حي في صميم الفضاء

Introduction

En 2016, à l'occasion de la COP22 à Marrakech, le ksar de Tafilelt en Algérie remporte la compétition de la cité la plus durable. Elle est alors la première ville du Maghreb à recevoir un tel prix d'écologie. Par la suite, elle se voit offrir de nombreuses récompenses et participe à d'autres compétitions internationales. Cette victoire est d'autant plus éclatante que le projet, qui a vu le jour au cours des années 2000, est issu d'une initiative citoyenne : à son origine, on retrouve une association de la société civile du M'zab, la fondation Amidoul.

L'entrée du ksar Tafilelt.



© Wikipédia

Trouver une solution à la crise des logements

À l'origine du projet, on trouve la nécessité de régler un problème récurrent en Algérie depuis l'indépendance : celui de la crise du logement. Le phénomène d'urbanisation rapide du pays depuis les années 1970 a en effet marqué le début d'une crise du logement généralisée dans toute l'Algérie : entre l'indépendance et le début des années 2000, la population urbaine est multipliée par dix. Le Sahara est particulièrement touché par ce phénomène d'urbanisation massive : on compte 70 % d'urbains parmi la population saharienne de l'Algérie en 2008

(Kouzmine, Fontaine, 2018). Dans la vallée du M'zab, au nord du Sahara algérien, le besoin urgent de logement entraîne la multiplication d'initiatives de constructions désordonnées jusqu'aux années 1990 : l'urbanisation dépasse les murs du ksar pour envahir les autres espaces de la vallée jusqu'au lit majeur de l'oued, empiétant même sur des zones inondables jusqu'ici réservées aux palmeraies. Les nouvelles constructions bétonnées de l'expansion urbaine apparaissent inadaptées au cadre du bâti local et entraînent un véritable bouleversement de l'écosystème ksourien. C'est dans ce contexte que naît l'idée de construire le nouveau ksar de Tafilelt. Initié en 1997 au sud de l'ancien ksar de Beni Isguen, près de Ghardaïa, dans la vallée du M'zab, le projet est à l'initiative d'une association issue de la société civile : la fondation Amidoul, dirigée par Ahmed Nouh, un ancien pharmacien.



© Wikipédia

Ruelle du ksar avec ses murs coupe-vent.

La fondation a acheté un terrain de 22 hectares à l'État afin d'y ériger une promotion de logements destinés aux ménages à faibles et moyens revenus en priorité. Le projet, qui vise avant tout à résoudre le problème du manque de logements, propose l'achat de maisons à taux zéro grâce au soutien financier des institutions traditionnelles de la communauté mozabite de Beni Isguen. Inauguré en 2004, le site d'implantation compte aujourd'hui 1 050 logements et accueille plus de 6 000 habitants.

Tafilelt, ville éco-responsable

Ce projet de fondation d'un nouveau ksar à Tafilelt marque la recherche d'un aménagement urbain d'un nouveau genre, qui soit capable de s'inscrire dans une dynamique de durabilité. Les fondateurs choisissent de construire la ville sur le modèle de l'architecture ksourienne adaptée aux conditions climatiques du désert. Un retour aux méthodes de construction traditionnelles mozabites, qui ont par ailleurs inspiré un grand nombre d'architectes français à l'instar de Pouillon, Le Corbusier ou encore Ravereau, est donc nécessaire afin de retrouver le lien entre la ville et son environnement saharien. La problématique centrale de la construction devient alors la nécessité de contenir le développement urbain afin de respecter les espaces de végétation : le principe traditionnel du ksar vise à délimiter la zone de l'habitat de façon à permettre une concordance entre l'espace bâti et les capacités nourricières du territoire (Côte, 2002). À Tafilelt, l'institution d'une ceinture verte qui limite l'extension du ksar a ainsi permis de protéger le reste de l'écosystème ksourien. Il s'agit d'inscrire la symbiose entre l'urbanisme et l'environnement à travers un langage architectural conçu en fonction du micro-climat du ksar. Les constructeurs de Tafilelt travaillent sur une reproduction du paysage urbanistique mozabite afin d'inscrire la nouvelle extension urbaine dans une continuité architecturale avec le reste de la vallée. Parmi les principes ancestraux d'architecture repris pour la construction de Tafilelt, on note le décalage dans les perspectives des maisons, qui permet de créer des coupe-vents et de hiérarchiser l'éclairage naturel des rues, plus fort dans les artères principales et plus modéré dans les ruelles. Pour les matériaux de construction, le choix s'est porté sur des matériaux disponibles sur place (pierre crue, chaux, sable, bois de palmier), adaptés aux conditions climatiques arides et dont le faible coût diminue les frais du chantier.

Si la reprise de méthodes de construction vernaculaires mozabites est au cœur du principe de fondation de Tafilelt, il faut également prendre en compte la grande marge laissée à l'innovation

technique et à l'adaptation technologique au sein du projet. L'objectif d'éco-responsabilité nécessite de mettre en œuvre de nouvelles techniques afin d'élaborer un ensemble urbain qui allie tradition et modernité. Au sein de la ville se trouve un éco-parc et une micro-forêt où paissent des animaux élevés dans le respect de l'agriculture biologique et nourris avec des déchets organiques. La ville possède également son propre système de traitement des eaux usées par phyto-épuration, réutilisées pour l'irrigation des cultures grâce à un système de pivot. Un projet d'expansion de l'éco-parc est par ailleurs en cours, dans le but d'établir un potager communautaire, que les habitants cultivent afin de bénéficier de légumes et fruits frais et produits sur place. Si ces pratiques semblent n'être qu'une réinterprétation des méthodes traditionnelles, l'aspect véritablement novateur du projet de Tafilelt réside surtout dans son objectif : en employant ces méthodes, les fondateurs visent à inscrire la vie urbaine dans une dynamique de durabilité. Cette préoccupation centrale de l'éco-responsabilité, qui est au centre du projet de la ville de Tafilelt, se reflète ainsi dans la sensibilisation précoce des enfants aux questions environnementales ; par des visites scolaires régulières de la ferme urbaine, ou encore par la participation aux activités de recyclage, les plus jeunes sont constamment invités à prendre part à la vie écologique de la ville.

Une initiative citoyenne d'un nouveau genre

Si le Sahara est connu pour ses modes d'appropriation territoriale typiques, où l'espace est le reflet de l'organisation des sociétés sahariennes, on peut alors se demander ce que l'expérience de Tafilelt représente en termes de rapports modernes à l'urbanité. La création d'une éco-ville telle que celle-ci révèle le processus de mutation que traverse le *ksar* : s'il n'est pas nécessairement voué à disparaître, il semble clair qu'il évolue. La nouvelle cité demeure le lieu d'un urbanisme de signes (Belguidoum, 2002), qu'ils soient religieux, politiques ou sociaux, qui se reflètent

dans l'architecture et dans l'organisation des espaces publics et privés. Il semble simplement que ces signes aient changé avec le contexte moderne : les espaces publics laissent ainsi deviner de nouveaux rapports sociaux au sein de la ville, traduits par exemple par l'apparition au sein du *ksar* d'une placette publique, lieu de rencontre et de sociabilité pour toutes les catégories de la population, alors même que les seuls lieux en charge de cette fonction sont le *souk* et la mosquée dans le contexte ksourien traditionnel (Cherif Adad, 2021). Au milieu d'une vague d'urbanisation massive et incontrôlée qui a pu faire penser à une disparition de l'ensemble urbain traditionnel et de ses valeurs, avec un abandon progressif de l'habitat collectif et une individualisation croissante de la société mozabite, l'initiative de Tafilelt apparaît comme une tentative de création d'une nouvelle forme urbaine. Si celle-ci reprend certaines valeurs culturelles et religieuses comme la solidarité et l'aide envers les plus démunis, elle s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle conception de la ville saharienne, liée à l'émergence de la société civile. À Tafilelt, l'on retrouve une définition actualisée de l'urbanité, à travers l'importance accordée aux notions de durabilité et d'éco-citoyenneté, et surtout à travers le rapport renouvelé de l'individu à son environnement. Cela passe notamment par un processus décisionnel et de planification qui fonctionne sur la base d'une participation de chacun au sein de la communauté, et ce tant au cours du processus de construction des logements que dans le fonctionnement quotidien de la ville. Il s'agit donc d'inclure chaque habitant dans la construction de son propre logement afin d'améliorer l'adaptabilité de l'habitat à l'individu, en partant du principe que le futur occupant de la maison est le mieux placé pour en connaître les besoins. Cette participation est symbolisée par l'obligation de planter et d'entretenir 3 arbres lors de l'emménagement : l'acte représente l'engagement du nouvel arrivant au sein de la ville, qui n'est plus seulement son nouveau lieu de résidence, mais également un système vivant et fonctionnel auquel il appartient et participe.



© Wikipédia

Conclusion

L'expérience de Tafilelt s'inscrit ainsi dans les problématiques contemporaines du souci de durabilité, et elle représente également une nouvelle manière de concevoir la citoyenneté à travers l'engagement civique actif. Cette prise de conscience reflète l'émergence, depuis une décennie à peu près, d'une dynamique active au sein de la société civile en Algérie, qui se mobilise sous la forme de comités citoyens et d'associations, particulièrement en milieu urbain, avec l'objectif d'initier par elle-même des transformations pour améliorer à la fois la vie quotidienne des habitants et œuvrer sur le long terme afin de préserver l'environnement. Si le cas de Tafilelt est particulier, l'expérience constitue une source d'inspiration pour les futurs projets de logement en Algérie : elle introduit une conception nouvelle de la ville éco-responsable qui s'inscrit dans une dynamique durable et fait de la citoyenneté urbaine une identité active et responsable de l'espace public.

Bibliographie

BACHAR Keira, 2015, *L'intégration des dimensions environnementales et sociales dans les pratiques urbaines en Algérie : enjeux et perspectives*, thèse en architecture et aménagement de l'espace de l'Université du Mans.

Un passage aménagé pour permettre l'accès des voitures au ksar.

BACHAR Keira, 2023, « La vallée du M'zab : mutations urbaines et préoccupations socio-environnementales », *Insaniyat*, n° 91.

BELGUIDOUM Saïd, 2002, « Urbanisation et urbanité au Sahara », *Méditerranée*, t. 99, n° 3-4.

BELGUIDOUM Saïd, MOUAZIZ Najet, 2010, « L'urbain informel et les paradoxes de la ville algérienne : politiques urbaines et légitimité sociale », *Espaces et sociétés*, n° 143, 101-116.

BOUALI MESSAHEL Mounia (s. d.), « Tafilelt, un projet communautaire pour la sauvegarde de la vallée du M'zab », rapport pour le Centre de recherches sur l'Habitat.

CHERIF ADAD Mohamed, 2021, « Gouvernance locale et réglementation. Nouvelles expériences au M'zab. Le cas des nouveaux ksour », *Méditerranée*, n° 132.

COTE Marc (dir.), 2005, *La ville et le désert : le bas-Sahara algérien*, Paris, Karthala-IREMAM.

DENCHE Imen, DEBACHE Samira, 2021, « La réinterprétation des ressources patrimoniales comme levier d'écoconception au prisme de la durabilité saharienne. Cas du nouveau ksar Tafilelt dans la vallée du M'zab – Algérie », *Revue roumaine de Géographie*, vol. 66, n° 1, 79-95.

GUELIANE Nora, 2017, « Performances énergétiques du patrimoine architectural mozabite », *Revue Annales du Patrimoine*, n° 17, 57-72.

KOUZMINE Yaël, FONTAINE Jacques, 2018, « Démographie et urbanisation au Sahara algérien à l'aube du XXI^e siècle », *Les Cahiers d'EMAM*, n° 30.